

## Communiqué de presse

**Communiqué de presse relatif au mouvement de grève du contrôle aérien du 24 au 29 juin 2014.**

Les contrôleurs aériens, soucieux de rendre un service sûr et performant pour les usagers du transport aérien et les populations survolées, ont pris connaissance du plan de performance pour la navigation aérienne française. Dans le cadre du ciel unique européen, ce plan de performance engagera la France devant la Commission Européenne pour les années 2015-2019.

**L'UNSA-ICNA dénonce les choix stratégiques réalisés dans ce plan de performance, qui ne permettront pas de garantir à la Direction des Services de la Navigation Aérienne les ressources nécessaires à sa modernisation et sa capacité à contrôler le trafic aérien à horizon 2020.**

La Direction Générale de l'Aviation Civile doit faire face à des systèmes vieillissants et des matériels obsolètes, qui connaissent de nombreuses pannes et qu'elle va devoir remplacer rapidement. La complexité d'un système aussi sûr que celui du contrôle aérien impose un budget d'investissement important, que le plan présenté ne peut garantir.

Ce plan de performance arrive dans un contexte de reprise du trafic aérien, où les pressions exercées par les compagnies aériennes sont très présentes. Par le passé, la DGAC a su s'adapter et protéger leurs intérêts, en sous facturant le coût du contrôle aérien, lorsque le secteur connaissait ses difficultés. Cette sortie de crise doit entraîner l'arrêt du recours systématique à l'emprunt par la DGAC et lui permettre d'amorcer son désendettement.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement a connaissance de cette échéance et a refusé d'associer les partenaires sociaux qui découvrent aujourd'hui un plan de performance sous financé. Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'Etat aux transports, a montré à plusieurs reprises son soutien aux personnels dans leur combat contre l'exigence de la Commission Européenne de voir un contrôle aérien toujours moins cher. Malgré ses annonces, la transcription de ses engagements dans le plan de performance que présentera la France n'est pas visible.

**Considérant que le cap donné par le gouvernement pour la DGAC doit être modifié et que le dialogue social, auquel l'UNSA est pourtant très attachée, n'a toujours pas permis d'avancer de manière constructive, l'UNSA-ICNA maintien son appel aux contrôleurs aériens à se mobiliser contre ce plan de performance qui sera soumis à la Commission Européenne le 30 juin 2014.**

Les négociations se poursuivent et l'UNSA-ICNA souhaite que le gouvernement prenne en compte les arguments avancés par les partenaires sociaux afin de modifier son plan de performance. Il n'est pas encore trop tard, mais si le gouvernement y reste sourd, la forte mobilisation attendue du 24 au 29 juin 2014 entraînera des annulations et perturbations dans les aéroports. Malgré tout, dans le cadre du service minimum, de nombreux contrôleurs aériens seront réquisitionnés partout en France et continueront d'assurer le contrôle aérien d'en moyenne 50% du trafic prévu, de la continuité territoriale avec la Corse et l'Outre-Mer, et de la totalité des avions chargés des missions de secours ou de défense.